



MUNICIPALITÉ DE SAINT-LOUIS-DU-HA! HA!

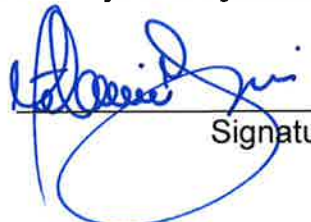
AVIS PUBLIC

Avis public est donné que le conseil municipal tiendra une session extraordinaire ce **lundi 16 juillet 2018, à 19 h 00**, au 95, rue Saint-Charles à Saint-Louis-du-Ha! Ha! (salle municipale).

Au cours de cette séance, les délibérations et la période de questions porteront uniquement sur les sujets suivants à l'ordre du jour :

- Ouverture de l'assemblée
- Conformité du quorum
- Adoption de l'ordre du jour
- Déclaration de la directrice générale sur l'objet, la portée et le coût du règlement numéro 392 que le conseil s'apprête à adopter
- Adoption du règlement numéro 392 décrétant une dépense de 3 595 000\$ taxes incluses et un emprunt de 3 595 000\$ pour la construction d'une nouvelle caserne de pompiers sur la rue Raymond à Saint-Louis-du-Ha ! Ha ! dans le cadre d'une demande déposée au programme d'infrastructures Québec-municipalités, sous-volet 5.1 réfection et construction des infrastructures municipales (RÉCIM) du Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire
- Déclaration de la directrice générale sur l'objet, la portée et le coût du règlement numéro 391 que le conseil s'apprête à adopter
- Adoption du règlement numéro 391 concernant l'autorisation à certaines personnes à délivrer des constats d'infractions
- Nomination d'un fonctionnaire désigné pour l'émission des permis et l'application des règlements municipaux
- Autorisation à effectuer du scellement de fissures
- Résolution concernant l'alimentation en eau de la nouvelle caserne de pompier/demande d'autorisation pour un prélèvement d'eau assujetti à l'article 31.75 de la LQE
- Résolution concernant l'alimentation en eau de la nouvelle caserne de pompier/demande d'autorisation pour réaliser un projet assujetti a l'article 32 de la LQE
- Résolution pour autoriser l'achat d'un quatuor de golf et souper au profit du tournoi de golf Guy Boucher
- Résolution autorisant l'achat d'un camion « pick-up » pour le service incendie
- Période de questions
- Levée de l'assemblée

DONNÉ à Saint-Louis-du-Ha! Ha! ce 11^{ème} jour de **juillet** deux mille dix-huit.



Signature

secr. -trés.